

## Covid : Cluster à Quimper Ty Nay

**Solidaires Finances Publiques** a appris, dès le lundi 20 juin 2022, la présence d'un cluster de covid au sein du PCRП de Quimper Ty Nay.

Notre Organisation Syndicale a interpellé M. Brocart, en sa qualité de Président du CHSCT et Directeur Départemental, en lui rappelant sa responsabilité en la matière et en lui demandant de :

- Porter à la connaissance de l'ensemble des agent.es en poste à Quimper Ty Nay l'apparition de ce cluster.
- Procéder à la désinfection des locaux contaminés.
- Réactiver les prestations de ménage renforcées (points de contact) dans tous les sites de la DDFiP du Finistère.
- Appeler tou.te.s les agent.es du département, devant la recrudescence des cas de covid, à une plus grande vigilance et un rappel des consignes sanitaires (port du masque conseillé, lavage des mains, aération des locaux, distanciation physique...).
- Doter tou.te.s les agent.es du département de masques chirurgicaux, de gel hydroalcoolique, et d'autotests.

**Solidaires Finances Publiques** a également rappelé à M. Brocart que les agent.es ne pouvant être placés en situation de télétravail, du fait du covid, doivent être placés en ASA ; et les agent.es malade du covid doivent être placés en arrêt de travail, et non en télétravail.

En application de l'article 5.6 du décret du 28 mai 1982 modifié, **Solidaires Finances Publiques** a indiqué à M. Brocart, qu'en l'absence de réponses de sa part à nos demandes, les agent.es du site de Quimper Ty Nay seraient exposés à un danger grave et imminent, menaçant leur vie ou leur santé, et que notre Organisation Syndicale déposerait un droit d'alerte auprès de M. le Président du CHSCT et demanderait la convocation immédiate de cette instance.

**Solidaires Finances Publiques** note, avec satisfaction, que M. Brocart a répondu à l'ensemble de nos demandes (à l'exception de la dotation d'autotests), et appelle les agent.es à la plus grande vigilance devant la forte progression des cas de covid dans le Finistère.

